

Nantes, le 4 novembre 2020



A l'attention de Monsieur le Recteur,
de l'académie de Nantes

Objet : Dépôt d'un préavis de grève et d'une alerte sociale

Monsieur le Recteur,

Conformément à l'article L2512-1 et L2512-2 du code du travail, la FSU des Pays de la Loire et ses syndicats SNUipp-FSU Pays de la Loire vous notifient le dépôt d'un préavis de grève et d'une alerte sociale concernant les personnels enseignants et non enseignants des écoles et des établissements dont celles et ceux du premier degré pour la période du 04 novembre 2020 au 18 novembre 2020.

En effet, les personnels de l'Education Nationale ont repris la classe dans un contexte plus que particulier de confinement de la population, avec une accélération des contagions de COVID et après l'assassinat de leur collègue de Samuel Paty dans le cadre de ses fonctions.

La FSU dénonce fermement les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette rentrée et exige des réponses adaptées à la situation et aux attentes des personnels.

C'est pourquoi, la FSU et ses syndicats des Pays de la Loire vous exposent ici les motifs et revendications qui fondent le dépôt de son alerte sociale et d'un préavis de grève:

1-Sur les suites de l'assassinat de Samuel Paty :

- Nous demandons que chaque équipe d'école et d'établissement bénéficie d'une demie journée pour se concerter et élaborer collectivement l'organisation et les enseignements pour la période à venir.
- Nous souhaitons que soit réaffirmée clairement la liberté pédagogique dans un cadre national élaboré en collaboration avec les enseignant·es.
- Nous demandons l'arrêt du prof bashing par l'ensemble de l'administration et exigeons une réaction de la part du Ministre quand le prof bashing vient des médias
- Nous demandons de faire confiance au professionnalisme des personnels de l'Education Nationale pour mettre en place un dialogue avec leurs élèves suite à l'assassinat de Samuel Paty.

2- Sur la situation sanitaire :

- Nous demandons un plan de recrutement massif pour permettre de travailler en demi groupe et assurer ainsi la sécurité de tous et toutes.

A cet effet, nous vous demandons de reconvoquer le jury académique, afin d'allonger la liste complémentaire du CRPE aujourd'hui épuisé.

- nous demandons qu'aucun·e enseignant·e n'ait à faire en même temps du présentiel et du distanciel. Nous réaffirmons que le distanciel ne saurait remplacer le présentiel.
- Nous demandons des masques non toxiques et du gel hydroalcoolique à disposition en quantité suffisante pour tous les personnels.
- Nous demandons des masques FFP2 pour les personnels vulnérables et pour les AESH (qui travaillent en contact direct avec les élèves)
- Nous demandons une désinfection des locaux à minima à chaque changement de groupe et tous les jours supposant les agent·es territoriaux en nombre suffisant.
- Nous demandons un recrutement de personnels médico-sociaux : infirmières·ers, AS, psy EN...
- Nous demandons un recrutement de personnels formés et pérennes pour alléger les tâches des enseignant·es en charge de direction d'école.
- Nous vous demandons d'organiser un groupe de travail académique en lien avec l'ARS qui permette d'anticiper l'évolution de la gestion de la crise sanitaire dans les écoles et les établissements.

Nous vous demandons enfin, de manière plus générale d'instaurer un véritable dialogue sociale, y compris dans cette période :

- par des réponses à nos courriers.
- par la possibilité de s'exprimer dans les instances en n'excluant pas le présentiel, dans le respect du protocole sanitaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre engagement au sein du Service Public d'Éducation.



Céline Sierra,
pour la coordination académique
du SNUipp-FSU de l'Académie de Nantes



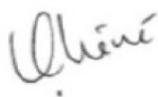
Nelly Hervouet,
pour le SNES-FSU de l'Académie de
de l'Académie de Nantes



Gérard Pigois
Pour la FSU Pays de la Loire



Pour le SNICS-FSU
Sylvie Magne



Pour le SNUEP-FSU
Cécile Chéné



Pour le SNEP-FSU,
Valérie Justum